

LES TYPES D’AFFILIATION 2026/2027

ASSOCIATION						
Type d’affiliation		Tarif	Contrat d’assurance fédéral MARSH			
UFOLEP BASE Associations ou groupements ayant des activités organisées par et pour leurs adhérents-es		188,85 €	Les membres de l’association sont titulaires d’une adhésion à l’UFOLEP (licence) et sont couverts par le contrat en Responsabilité Civile et en Individuelle Accident. Le contrat comporte l’assurance des locaux temporaires. Détails du tarif : Ligue de l’enseignement nationale et FAL 44 : 84,35 €, UFOLEP : 52€, UFOLEP 44 : 52€, Assurance : 0€			
UFOLEP JUNIOR Junior association		0 €	Les membres de l’association sont titulaires d’une adhésion à l’UFOLEP et sont couverts par le contrat en Responsabilité Civile et en Individuelle Accident. Le contrat comporte l’assurance des locaux temporaires.			
UFOLEP PLUS Associations ou groupements ayant des activités organisées par et pour leurs adhérents-es		239,35 €	Les membres de l’association sont titulaires d’une adhésion à l’UFOLEP (licence) et sont couverts par le contrat en Responsabilité Civile et en Individuelle Accident. Le contrat comporte l’assurance des locaux temporaires. PLUS : Le contrat fédéral couvre jusqu’à 300 participants.es à des événements de loisirs avec des non-licenciés.ées (Opération découverte / Evènements) L’association devra transmettre la liste des participants.es à la fédération afin de délivrer des TIPO (Titre de Participation Occasionnelle) Détails du tarif : Ligue de l’enseignement nationale et FAL 44 : 84,35 €, UFOLEP : 52,50 €, UFOLEP 44 : 52 €, Assurance : 50 €			
UFOLEP PRO Associations ou groupements ayant des activités organisées par et pour leurs adhérents-es		selon CA 2025 :	Les membres de l’association sont titulaires d’une adhésion à l’UFOLEP (licence) et sont couverts par le contrat en Responsabilité Civile et en Individuelle Accident. Le contrat comporte l’assurance des locaux temporaires. PLUS : Le contrat fédéral couvre plus de 300 participants.es à des événements de loisirs avec des non-licenciés.ées (Opération découverte / Evènements) L’association devra transmettre la liste des participants.es à la fédération afin de délivrer des TIPO (Titre de Participation Occasionnelle)* Détails du tarif : Ligue de l’enseignement nationale et FAL 44 : 84,35 €, UFOLEP : 52€, UFOLEP 44 : 52€ + part assurance *Assurance selon CA 2024 (toutes recettes comprises) :			
PRO 1 CA moins de 100 000 €	PRO 2 CA entre 100 000€ et 500 000€	PRO 3 CA entre 250 000€ et 500 000€	PRO 4 CA entre 500 000€ et 750 000€	PRO 5 CA entre 750 000€ et 1 000 000€	PRO 6 CA entre 1 000 000€ et 2 000 000€	PRO 7 CA plus de 2 000 000€
340,15 €	691,15 €	1191,15 €	1691,15€	3191,15€	4191,15€	5191,15€
STRUCTURE NON ASSOCIATIVE						
UFOLEP BASE Etablissements scolaires, collectivités, services publics, entreprises, coopératives ESS...		259,65€	Tous les membres de l’association sont titulaires d’une adhésion à l’UFOLEP (licence) et sont couverts par le contrat d’assurance fédéral en Responsabilité Civile et en Individuelle Accident. Détails du tarif : Ligue nationale et FAL 44 : 155,15€, UFOLEP : 52,50€, UFOLEP 44 : 52€, assurance : 0€			